



Assemblée générale

Distr. générale
25 septembre 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Point 116 de l'ordre du jour

Examen de l'efficacité du fonctionnement

administratif et financier

de l'Organisation des Nations Unies

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le premier rapport consolidé du Secrétariat (2005), intitulé « United Nations Secretariat First Consolidated Report 2005 »¹. Ce rapport, qui est distribué dans la langue de l'original, est distribué en application de la section V de la résolution 60/283 de l'Assemblée générale, en date du 7 juillet 2006. Il s'agit d'un prototype faisant la synthèse d'informations déjà disponibles ailleurs, qui est soumis aux États Membres pour examen et étude. Si l'Assemblée générale décidait de demander l'élaboration d'un rapport suivant ce modèle, ce document serait présenté dans les six langues officielles.

¹ Des exemplaires du rapport sont disponibles dans la salle de conférence.

